

République Française  
**MAIRIE DE SAINT-FLOXEL**

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU COINSEIL MUNICIPAL  
RÉUNION DU 19 NOVEMBRE 2024 A 20 HEURES 30 MINUTES**

L'an deux mil vingt-quatre,

le dix-neuf du mois de novembre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Le Maire.

**Présents :** Mme FERREY Floriane, M GUILBERT Joël, Mme LECARPENTIER Christelle, Mme LEMIERE Isabelle, M ONFROY Jacques, M LE TOUTEN Loïc, Mme FRIGOT Stéphanie, M LEFEVRE Antoine

Invité : M LEVEZIEL Thomas.

**Absents excusés :** Mme MONTAGNE Emilie (pouvoir Mme FRIGOT), M UESDON Mikaël (pouvoir M LE TOUTEN), M FORTIN Denis (pouvoir M ONFROY Jacques).

Secrétaire de séance : Mme LECARPENTIER Christelle

**1. Approbation du compte-rendu du 03/09/2024.**

Le compte-rendu est approuvé par 11 voix « pour ».

**2. Délibération autour d'une opération d'archéologie programmée terrestre.**

(Présentée par M. Thomas LEVEZIEL)

Thomas LEVEZIEL demande au conseil municipal de porter la subvention d'un projet d'archéologie qu'il souhaite mener sur un manoir du XVI<sup>e</sup> siècle situé à la Guinguette : la commune aurait le rôle de gestionnaire.

Cette habitation est dans un bon état de conservation, elle permet d'envisager une étude du bâti et fait partie du passé historique et aristocratique de la commune.

Cette recherche permettrait de faire un relevé photogrammétrique du manoir, étudier le bâti, dater les différents éléments en bois, faire un sondage des différents niveaux de fondation et une étude archivistique (histoire de la commune).

M. Thomas LEVEZIEL prévoit un budget de 7000euros (fonctionnement 2173 euros et analyses 4827 euros), des subventions ont été demandées auprès de la DRAC /SRA), la région, le département, du pays d'art et d'histoire, la communauté d'agglomération du Cotentin.

Dépôt du dossier 31-12-24 et dépôt du rapport final d'opération du 31-12-2025

**Valorisations possibles :** presse, visites pour les habitants, journée du patrimoine conférence publique, bulletin municipal.

**Questions posées à M. Thomas LEVEZIEL:** Si il n'y avait pas suffisamment de subventions pour boucler son budget, que se passerait-il ? Une partie du projet pourrait être abandonnée pour ne pas mettre la commune à contribution.

Y-a-t-il des risques pour les riverains ? Selon lui, non car un classement aux monuments historiques ferait l'objet d'un autre dossier.

A quel nom seront libellées les factures ? Au porteur du projet (commune) qui validera les devis.

Demande approuvée à l'unanimité : le conseil accepte d'être porteur de ce projet.

**3. Délibération adoption du rapport d'évaluation de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées).**

Ce transfert de charges concerne la salle du podium (Les Pieux) et le pôle de santé des libéraux.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**4. Délibération attribution de compensation 2024.**

Le conseil approuve à l'unanimité cette délibération.

## **5. Délibération création poste de rédacteur.**

Réforme de la formation des secrétaires de mairie. Toutes les secrétaires de mairie seront classées en catégorie B en janvier 2028. Par promotion interne, il est possible d'atteindre la catégorie B pour les agents promouvables dès janvier 2025.

Le conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

## **6. Délibération demandes de subventions.**

Une subvention globale sera donnée en début d'année pour les enfants fréquentant les écoles de Montebourg. Le montant de cette subvention sera décidé à la prochaine réunion du conseil municipal.

## **7. Délibération pour la mise en oeuvre de la télétransmission et des gestionnaires de certificats au sein de la commune de Saint-Floxel.**

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## **8. Délibération débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme infracommunautaire.**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du point 8 de ce projet. M Le Maire propose la modification de la formulation de la page 16 suggérée par Madame CASTELEIN, Vice-Présidente du Cotentin « limiter les installations ou extension d'activités polluantes dans les zones habitées » par « interdire les installations ou extension d'activités polluantes dans les zones habitées ».

## **9. Délibération partenariat 2024-2025 avec le Trident.**

Il est proposé de renouveler le partenariat avec le théâtre du Trident pour 2024-2025  
Subvention votée à l'unanimité de 300 euros.

## **10. Organisation de l'arbre de Noël.**

36 réponses sur 66 lettres envoyées : un rappel sera fait sur le Facebook de la commune.

Réunion de préparation prévue le mercredi 27 novembre 24 à 18h.

Préparation de la salle des fêtes : samedi 21 décembre à 10H

Arbre de Noël : dimanche 22 décembre à 15H 30

Une activité « sculpture de ballons » est prévue.

## **Informations et communications diverses.**

- M REVERT Mickaël prendra ses fonctions d'employé communal 28H par semaine au 1er avril 2025 au plus tard.
- Le 1er janvier 2025, les collectivités locales doivent prendre en charge la prévoyance de leurs employés à hauteur de 7€ par mois (choix du pack confort Groupama), le Conseil Municipal sera appelé à en délibéré après avis du CDG.
- Début du nettoyage de la future zone humide par l'entreprise Astre sous maîtrise d'oeuvre de l'Agglomération du Cotentin.
- Retour par Monsieur le Maire sur les pétitions des riverains du quartier Saint-Clair :  
Concernant la maison d'habitation sise au 154 de la rue Saint-Clair, le propriétaire s'engage à faire des travaux de remise en état. Concernant celle située au 144 de la Rue de Foulerie, elle va être vendue à un neveu et sera sans doute abattue en vue de sa reconstruction  
Concernant les vitesses excessives rue Saint-Clair, une réunion est prévue le 27 janvier 2025 avec les services de l'Agence Routière Départementale de Valognes et Monsieur le Maire de Montebourg pour un éventuel aménagement
- Demande de numérisation de l'état civil (de 1893 à 1902) devis demandé auprès du prestataire logiciel Mairie
- Projet de création d'une micro-crèche privée de 12 enfants sur le territoire de la commune.
- Itinéraire de randonnée : finalisation du balisage du chemin de randonnée
- Des déchets restent à évacuer au niveau du presbytère.
- Il serait nécessaire de créer un groupe de travail sur le cimetière, notamment pour son règlement et les aménagements envisageables.

- Mme LEMIERE pose le problème de la réserve de la salle des fêtes qui est fermée pour les locataires : mécontentement des locataires et de la responsable de la salle. Désaccord entre M Le Maire, Mme LEMIERE et M ONFROY. M Le Maire reste sur sa position, c'est sa responsabilité, la réserve restera fermée, les loueurs devront prévoir le mobilier nécessaire à l'avance et il n'y sera plus prêter le matériel de l'agent qui entretient la salle.

Fin de la séance 23h22